

Procès-verbal de la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup dûment convoquée et tenue le **21 octobre 2015, à 19 h 15, au Centre de services de Rivière-du-Loup, dans la salle Kamouraska, au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup** à laquelle il y a quorum.

Les membres présents sont les représentantes et représentants des parents : Hélène April, Stéphanie Beaulieu, Chantale Duval, Lyne Lefebvre, Laurier Massé, Luc Mercier, Isabelle Michaud, Vickie Morin et Manon Therrien.

Sont présents les représentantes et les représentants du personnel de la commission scolaire : Lise Beaulieu, technicienne en éducation spécialisée, substitut d'Isabelle Dionne, Sophie Doyon, enseignante, Claudel Pariseau, enseignant et Emmanuelle Pelletier, psychologue.

Sont présents les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent, Catherine Lévesque et Jean-Philippe Nadeau.

Sont également présentes les personnes désignées par la commission scolaire : Johanne Lussier, directrice et la directrice du service de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, Monic Vézina.

A motivé leur absence : Stéphanie Cummings, représentant parent.

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Après la constatation du quorum : 16 présences dont 9 parents, la rencontre débute à 19 h 17. M^{me} Monic Vézina assurera l'animation de la rencontre et le secrétariat en attendant l'élection des officiers.

2. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX MEMBRES – VÉRIFICATION DES COORDONNÉES

M^{me} Vézina souhaite la bienvenue à tous les membres. Chacun des membres se présente en précisant le milieu de provenance.

Les deux représentants du CISSS du Bas-Saint-Laurent qui siégeront au comité proviennent du Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup et du Centre de réadaptation l'Interaction.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par M^{me} Monic Vézina,

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit approuvé tel que présenté :

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Présentation des nouveaux membres
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4. Retour sur le rapport annuel – Année 2014-2015
5. Élection des officiers :
 - **Président**
 - **Vice-président**
 - **Secrétaire**
 - **Trésorier**
 - **Représentant au comité de parents et substitut**
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juin 2015
7. Adoption du budget annuel de fonctionnement :
 - **Solde 2014-2015**
 - **Budget 2015-2016**
8. Formulaire de réclamation des dépenses et tableau de distance en kilomètres :
 - **Procédure et formulaires**
9. Formulaire – Consentement à la communication de renseignements personnels
10. Calendriers scolaires 2015-2016
11. Projet de calendrier des rencontres du comité ÉHDAA :
 - Modalité d'annulation de rencontre
12. Règles de régie interne 2015-2016
13. Plan d'action 2015-2016 vs plan d'action 2014-2015 :
 - **Besoins des membres : information**
14. Organisation des services aux élèves HDAA :
 - 14.1 Clientèle HDAA
 - 14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA
 - 14.3 Politique de l'organisation des services aux ÉHDAA de la commission scolaire
15. Autres points :
16. Correspondances
17. Période de questions du public
18. Clôture de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. RETOUR SUR LE RAPPORT ANNUEL 2014-2015

M^{me} Vézina rappelle que le rapport annuel a été présenté et adopté lors de la rencontre du 3 juin 2015. Une copie de celui-ci a été transmise aux conseils d'établissement des écoles, au comité de parents, au conseil des commissaires par le commissaire parent représentant les élèves HDAA ainsi qu'à la direction générale de la commission scolaire.

5. CCSÉHDAA 2015-10-01 ÉLECTION DES OFFICIERS

NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE OU D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Emmanuelle Pelletier et résolu :

QUE M^{me} Monic Vézina agisse à titre de présidente d'élection.

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Lyne Lefebvre et résolu :

QUE M. Jean-Philippe Nadeau soit nommé secrétaire d'élection.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Chantale Duval propose M^{me} Lyne Lefebvre.

M^{me} Lyne Lefebvre propose M^{me} Manon Therrien.

M^{me} Monic Vézina propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de présidente.

Mme Manon Therrien refuse.

M^{me} Lyne Lefebvre accepte.

NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE M^{me} Lyne Lefebvre soit nommée présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE À LA VICE-PRÉSIDENTE – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manont Therrien propose M^{me} Chantale Duval.

M^{me} Monic Vézina propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de vice-présidente.

M^{me} Chantale Duval accepte.

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE -DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE M^{me} Chantale Duval soit nommée vice-présidente du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

ÉLECTION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE AU SECRÉTARIAT – MISE EN NOMINATION

M^{me} Chantale Duval propose M^{me} Vickie Morin.

M^{me} Johanne Lussier propose M^{me} Emmanuelle Pelletier.

M^{me} Monic Vézina propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Vickie Morin refuse.

M^{me} Emmanuelle Pelletier accepte.

NOMINATION AU SECRÉTARIAT DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Johanne Lussier et résolu :

QUE M^{me} Emmanuelle Pelletier soit nommée secrétaire du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

ÉLECTION D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER DU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

POSTE D'UNE TRÉSORIÈRE OU D'UN TRÉSORIER – MISE EN NOMINATION

M^{me} Manon Therrien propose M^{me} Vickie Morin.

M. Luc Mercier propose M^{me} Manon Therrien.

M^{me} Monic Vézina propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande aux personnes proposées, si elles acceptent d'être mises en nomination.

M^{me} Manon Therrien refuse.

M^{me} Vickie Morin accepte.

NOMINATION D'UNE TRÉSORIÈRE AU CCSÉHDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Manon Therrien et résolu :

QUE M^{me} Vickie Morin soit nommée trésorière du CCSÉHDAA de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

POSTE D'UNE REPRÉSENTANTE OU D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M. Jean-Philippe Nadeau propose M^{me} Hélène April.

M^{me} Lyne Lefebvre propose M. Laurier Massé.

M^{me} Stéphanie Beaulieu propose la fermeture de la mise en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de représentante.

M. Laurier Massé refuse.

M^{me} Hélène April accepte.

NOMINATION AU POSTE DE REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Philippe Nadeau et résolu :

QUE M^{me} Hélène April soit nommée représentante au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

POSTE D'UNE SUBSTITUT OU D'UN SUBSTITUT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS – MISE EN NOMINATION

M. Jean-Philippe Nadeau propose M^{me} Stéphanie Beaulieu.

M. Luc Mercier propose la fermeture des mises en candidature.

La présidente d'élection déclare la période de mise en nomination close et demande à la personne proposée, si elle accepte le poste de substitut de la représentante.

M^{me} Stéphanie Beaulieu accepte.

NOMINATION AU POSTE DE SUBSTITUT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Philippe Nadeau et résolu :

QUE M^{me} Stéphanie Beaulieu soit nommée substitut de la représentante au comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'année scolaire 2015-2016.

IL EST PROPOSÉ par M. Luc Mercier et résolu :

QUE la période des élections soit close.

NOMINATION AU POSTE DE COMMISSAIRE PARENT REPRÉSENTANT LES ÉLÈVES HDAA DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA–RIVIÈRE-DU-LOUP POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016

ATTENDU que la nomination au poste de commissaire parent membre représentant les élèves HDAA a été fait en 2014-2015 et ce pour une durée de 2 ans, M. Luc Mercier poursuit le mandat pour l'année 2015-2016.

M^{me} Lyne Lefebvre, présidente du comité pour l'année scolaire 2015-2016, assurera l'animation des points restants de l'ordre du jour.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2015

La présidente, M^{me} Lyne Lefebvre, procède à la lecture du procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE le procès-verbal du 3 juin 2015 soit adopté tel que rédigé.

En suivi au point 5.1 du procès-verbal concernant le rapport de la représentante au comité de parents :

- Lors de la rencontre du comité de parents du 2 octobre 2015, les parents ont reçu des explications concernant le CCSÉHDAA de la part de M^{me} Monic Vézina. La question concernant le motif a été enlevée sur le coupon-réponse, tel que stipulé dans le procès-verbal et a été remplacée par des cases à cocher selon 5 thèmes reliés au mandat du CCSÉHDAA, nous explique M^{me} Lyne Lefebvre, présidente. M^{me} Manon Therrien demande que l'on s'assure que cette façon de faire ne soit aucunement préjudiciable aux parents qui ont soumis leur nom.
- M^{me} Lyne Lefebvre se questionne sur la décision qui a été prise par le comité de parents quant au surplus. Cela n'a pas été déterminé par le CCSÉHDAA. De plus, il faut tenir compte de la loi 17, explique M^{me} Monic Vézina.

Une demande sera faite au directeur des ressources financières qu'advenant une décision par la commission scolaire sur l'utilisation des surplus des budgets de fonctionnement du comité, que le CCSÉHDAA soit consulté.

7. ADOPTION DU BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT 2015-2016

M^{me} Monic Vézina, présente le bilan du budget annuel de fonctionnement 2014-2015 avec un solde de 680 \$. Elle rappelle que le solde ne peut être transféré en 2015-2016.

Mme Vickie Morin présente le budget de fonctionnement 2015-2016 de 1 850 \$.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE le budget annuel de fonctionnement de 1 850 \$ soit adopté afin de couvrir les dépenses de déplacement et de gardiennage des membres. Le budget pourra permettre à des parents de s'inscrire au congrès annuel de la Fédération des Comités de parents du Québec, s'il y a lieu.

8. FORMULAIRES DE RÉCLAMATION DES DÉPENSES ET TABLEAU DE DISTANCE EN KILOMÈTRES – PROCÉDURE

M^{me} Lyne Lefebvre explique la procédure de réclamation des dépenses des membres. Un rappel est fait sur la tarification adoptée par le Conseil des commissaires : aucun changement.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Chantale Duval et résolu :

QUE pour l'année scolaire 2015-2016, le montant du remboursement des frais de déplacement, de repas et d'hébergement soit conforme à la résolution adoptée par le conseil des commissaires; c'est-à-dire de 4,40 \$ par déplacement de 5 kilomètres et moins, d'un taux de 0,44 \$ par kilomètre pour les frais de déplacement auxquels s'ajoutent 0,05 \$ par kilomètre lorsqu'il y a covoiturage. Un maximum de 45 \$ par jour pour les frais de repas à l'intérieur de la commission scolaire et de 50 \$ par jour à l'extérieur, ainsi qu'une allocation de 30 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

QUE le montant du remboursement des frais de gardiennage, exclusif pour les parents du comité, passera de 3,75 \$ à 4,00 \$ l'heure, sur présentation du document prévu signé.

QUE des formulaires de remboursement doivent être complétés à chaque rencontre ou selon les dates des rapports trimestriels de la commission scolaire, soit avant le 7 décembre 2015 pour les mois d'octobre à décembre, avant le 18 mars 2016 pour les mois de janvier à mars, lors de la dernière rencontre de juin pour les mois d'avril à juin.

9. FORMULAIRE – CONSENTEMENT À LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – ANNÉE 2015-2016

M^{me} Monic Vézina demande à chaque membre parents du comité de remettre, à la fin de ladite rencontre, le formulaire de consentement à la communication de renseignements personnels dûment complété et signé. M^{me} Lyne Lefebvre explique la nécessité du formulaire pour les parents afin qu'ils reçoivent la documentation transmises par le comité de parents. Une nouvelle liste avec les coordonnées des membres sera remise lors de la prochaine rencontre. On rappelle que la liste pour diffusion se retrouve sur le site de la commission scolaire mais sans coordonnées confidentielles.

10. CALENDRIERS SCOLAIRES 2015-2016

Les calendriers scolaires généraux des écoles sont remis à tous les membres.

11. PROJET DE CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ ÉHDA – MODALITÉ D'ANNULATION DE RENCONTRE

Un projet de calendrier des rencontres est déposé :

- Mercredi le 21 octobre 2015 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 25 novembre 2015 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 10 février 2016 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 20 avril 2016 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup
- Mercredi le 8 juin 2016 à 19h15, Centre de services de Rivière-du-Loup

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Hélène April et résolu :

QUE le calendrier des rencontres soit adopté tel que présenté.

M^{me} Lyne Lefebvre présente les modalités d'annulation des rencontres et rappelle que lorsque vous ne pouvez être présent, bien vouloir contacter Mélissa Beaulieu. M^{me} Monic Vézina explique le fonctionnement si une rencontre doit être annulée lors de mauvaise température. Les membres seront rejoints par courriel et par téléphone.

La convocation ainsi que les documents seront transmis par courriel, imprimés par la commission scolaire et remis lors de chaque rencontre.

12. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 2015-2016

M^{me} Lefebvre et M^{me} Vézina présentent les « Règles de régie interne 2015-2016 ».

On explique ce qu'est une rencontre extraordinaire (point 2.3), la durée du mandat (point 4) ainsi que les absences aux réunions du comité (point 13).

M^{me} Lefebvre s'assure que les membres n'ont pas de question.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Johanne Lussier et résolu :

QUE les règles de régie interne 2015-2016 soient adoptées tel que présentées.

13. PLAN D'ACTION 2015-2016 – BESOIN DES MEMBRES : INFORMATION

Le plan d'action 2015-2016 est présenté par M^{me} Lefebvre qui nomme chacun des objectifs, des moyens et l'échéancier qu'il contient. On demande pour l'objectif 1. de modifier le moyen *Rapport annuel transmis à chacun des conseils d'établissement*, en ajoutant, *au Comité de parents et au Conseil des commissaires*.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Johanne Lussier et résolu :

QUE le plan d'action 2015-2016 soient adoptées suite aux modifications apportées.

En ce qui concerne les besoins d'informations des membres, voici les sujets proposés :

- L'intégration des enfants à besoin en classe régulière.
- L'impact de la grande valeur du pourcentage du dernier bulletin chez les élèves ayant des besoins particuliers.
- Explications concernant les mesures d'adaptation.
- Comment sont organisés les services (T.E.S., préposé, etc.).
- Informer davantage les parents d'enfants qui ont des besoins, des services disponibles.

14. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

14.1 Clientèle HDAA :

M^{me} Vézina dépose et commente le document présentant la clientèle 2015-2016. La validation de la codification des élèves HDAA se fait directement avec le MEESR. Le financement dépend de la catégorie du handicap : léger ou lourd.

M^{me} Manon Therrien se demande comment les informations sur les changements concernant l'état de santé des enfants sont transmises à l'école. M^{me} Vézina rappelle la responsabilité des parents d'informer la direction et M. Jean-Philippe Nadeau explique le rôle des infirmiers scolaires afin d'assurer un suivi entre l'école et le milieu de la santé.

14.2 Répartition des ressources pour la clientèle HDAA

Le document représentant les ressources allouées à la clientèle HDAA est déposé et commenté par M^{me} Vézina. On souligne que deux étapes précèdent la mise en place de mesure, l'évaluation diagnostic par un professionnel reconnu et la démonstration des incapacités et limitations en lien avec l'apprentissage. L'amélioration de la réussite passe par l'implication des membres de l'équipe du plan d'intervention incluant l'élève. M^{me} Stéphanie Beaulieu questionne qui est la personne qui interpellera l'enseignant ressource au secondaire. M^{me} Vézina explique ses rôles et ce sont les enseignants qui les interpellent.

14.3 Politique commission scolaire :

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

15. AUTRES POINTS

M^{me} Manon Therrien transmet de l'information concernant le Colloque sur la dysphasie qui se tiendra à La Pocatière le 21 novembre 2015.

16. CORRESPONDANCES

M^{me} Lefebvre présente la documentation reçue de la Fédération des comités de parents et d'un petit concours national « Des projets prodigieux ».

17. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est posée en raison de l'absence du public.

18. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Sophie Doyon et résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h 47.

La secrétaire,
Emmanuelle Pelletier

La présidente,
Lyne Lefebvre